

# **Conseil d'évaluation des juges de paix**

## **DANS L'AFFAIRE D'UNE AUDIENCE EN VERTU DE L'ARTICLE 11.1 DE LA *LOI SUR LES JUGES DE PAIX*, L.R.O. 1990, ch. J.4, DANS SA VERSION MODIFIÉE**

**En ce qui concerne deux plaintes sur la conduite de la  
juge de paix Margot McLeod**

**Devant :** L'honorable juge Lisa Cameron, présidente  
La juge de paix Christine Smythe  
Dr Michael Phillips, membre du public

**Comité d'audition du Conseil d'évaluation des juges de paix**

## **ORDONNANCE D'INTERDICTION DE PUBLICATION**

Me Matthew Gourlay  
Avocat chargé de la présentation

Me. Eugene Bhattacharya et  
Me Mary C. Waters Rodriguez  
Avocats de la juge de paix McLeod

## **ORDONNANCE**

À la demande de l'avocat chargé de la présentation et sur consentement de l'avocat de la juge de paix McLeod, notre comité d'audition ordonne l'interdiction de publier tout renseignement susceptible d'identifier des personnes qui sont nommées ou mentionnées dans les transcriptions ou dans des documents déposés comme pièces dans l'instance.

Fait à Toronto, le 19 novembre 2020

### **COMITÉ D'AUDITION :**

L'honorable juge Lisa Cameron, présidente  
La juge de paix Christine Smythe  
Dr Michael Phillips, membre du public